71e Année. 11e Série. Tome 111. N° 29. 21 Juillet 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Premier Congrès international de Déontologie et de Médecine professionnelle ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : L'Exposition allemande de Prompts Secours au Palais des Congrès ; Petites Nouvelles. — Les Congrès de l'Exposition de 1900 : Congrès international de Médecine professionnelle : Programme officiel. — Ier Congrès international de la Presse médicale : Ordre du jour des Travaux et Programme des Fêtes. — Les Congrès non Médicaux en 1900 : La Médecine au Congrès des Œuvres féminines. — La Médecine au Théâtre : La Médecine au Congrès d'Art théâtral. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Mutuelle Assurance-Vie des Médecins de France. — Livres Nouveaux.

BULLETIN

614.2 (06)

Le Premier Congrès international de Déontologie et de Médecine professionnelle.

Deux jours après la publication de ce Bulletin, c'est-à-dire le 23 juillet, à Paris, se réunira, pour la première fois, un *Congrès international de Déontologie et de Médecine professionnelle*. Il durera jusqu'au 27 juillet, c'est-à-dire une huitaine de jours.

Il faut souligner la naissance des Congrès internationaux de cette nature, parce qu'elle est un signe des temps.

Dans tous les pays, la lutte pour l'existence est devenue si dure pour les médecins, et leur situation est tellement battue en brèche par une foule intéressée à les calomnier — il reste toujours quelque chose de cette maudite calomnie ! — qu'ils ont enfin éprouvé le besoin de se réunir, pour pouvoir discuter entre eux, à cœur ouvert, ce à quoi, jusqu'à présent, on pensait toujours, sans oser en parler jamais...

Que sortira-t-il de cette première consultation, de cette tentative méritoire, qui s'explique par ce fait que le grand *Congrès international des Sciences médicales* n'a pas de section de Déontologie ? Il est difficile de le prédire à l'avance. Quoi qu'il en soit, des vœux seront émis et votés, espérons-le, à une forte majorité. Il faut que tous les praticiens en aient connaissance ; nous nous efforcerons donc de les leur faire connaître, quand la possibilité matérielle nous en aura été donnée.

Le malheur est que d'ordinaire les assemblées de cette nature ne sont jamais assez nombreuses pour représenter non seulement les intérêts généraux de la profession dans les divers pays, mais aussi pour refléter l'état d'âme réel de la majorité des praticiens ; et il est à craindre que les résultats de cette consultation internationale soient un peu amoindris par l'abstention systématique et inexplicable — ou plutôt trop explicable ! — de beaucoup de médecins français et étrangers.

Regrettons-le une fois pour toutes ; mais ne nous en étonnons pas. A chaque fois que l'on tente quelque chose de nouveau, qu'on veut changer quelque chose aux vieilles coutumes séculaires, c'est une pierre qu'on jette dans la mare aux grenouilles ! Beaucoup coasseront, comme au temps d'Aristophane... Laissons-les faire et félicitons simplement aujourd'hui les hommes d'énergie qui ont pris la tête du mouvement. Ils ont droit à toute notre admiration pour ce qu'ils ont fait, et surtout pour l'exemple salutaire qu'ils viennent de donner au Monde.

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614.88

L'Exposition allemande de Prompts Secours au Palais des Congrès.

Au Palais des Congrès, dans les locaux réservés à l'Economie Sociale, on examinera avec soin l'exposition allemande, où ont été réunis les principaux documents concernant les Services de Prompts Secours organisés dans ce pays. Nous insisterons seulement ici sur trois points, laissant de côté tout ce qui a trait aux asiles pour invalides du Travail et nous limitant exclusivement à ce qui a trait aux secours rapides.

1° Dans cette partie, on verra d'abord un modèle relatif aux *Stations chirurgicales pour Accidents* (Salle des Prompts Secours), qui existent à Berlin. Les stations pour accidents sont là-bas au nombre de *vingt*; elles sont pourvues d'un nombreux personnel, et disposent de 10 voitures-ambulances, placées dans 9 dépôts. Les secours médicaux sont distribués nuit et jour, en cas d'accidents et de maladies *subites*. En 1899, ces stations ont soigné 38.185 personnes, chiffre des plus éloquents, n'est-il pas vrai !

Ces vingt ambulances, qui existent depuis 6 ans et qui sont répandues uniformément à Berlin et dans les faubourgs, sont un fruit de la législation sociale de l'empire allemand; elles ont été fondées par les Syndicats (Berufsgenossenschaften) grâce à l'initiative de celui des Brasseries et des Maltages, qui avait créé en 1889, sous la protection de Sa Majesté l'Empereur, l'Exposition générale allemande pour l'Assurance contre les accidents. Ces ambulances sont à la disposition de la population entière de Berlin et de ses faubourgs. Les ambulances sont sous la direction d'un comité central et d'un conseil dirigeant, composé de représentants des syndicats professionnels, des Caisses des malades et des médecins. De plus, on a établi pour chacun des vingt établissements des Comités d'hommes et de femmes qui prennent soin des blessés indigents dans leur famille. Les médecins dirigeant les ambulances sont assistés de 2 ou 3 internes ainsi que d'un personnel de gardes-malades et de sœurs de charité ; ils reçoivent tous des appointements fixes. Les ambulances prodiguent jour et nuit les premiers secours aux blessés et aux personnes atteintes de maladies subites, aussi bien au dehors qu'à l'intérieur des établissements. Des soins continuels sont prodigués aux blessés des syndicats professionnels fondateurs. Des traités passés avec une grande partie des Caisses des malades de Berlin règlementent l'assistance que doit prêter le médecin aux blessés ou aux personnes atteintes de maladie subite. Les indigents reçoivent l'assistance gratuite. L'institution possède 9 dépôts de voitures ainsi que 10 voitures d'ambulance nouvellement construites. Les malades sont transportés quand cela est nécessaire, par les voitures d'ambulance, dans les hôpitaux ou à leur propre domicile. Le transport s'effectue gratuitement pour chacun, excepté les membres des Caisses des malades pour qui ces dernières ont à payer un faible honoraire. Le nombre des personnes qui reçurent l'assistance du médecin fut, en 1895, de : 10.390 ; 1896 : 16.003 ; 1897 : 20.043 ; 1898 : 31.025 ; 1899 : 38.185. Ce nombre pourra s'élever jusqu'à, 45.000 pour l'année 1900.

Les 3/4 des personnes assistées n'appartiennent pas aux syndicats (Berufsgenossenschaften). Le nombre des personnes soignées gratuitement s'éleva en 1899 à 10.260 et pourra être de 15.000 en 1900, Les honoraires versés pour les soins du médecin par le public n'appartenant pas aux corporations professionnelles sont très minimes et sont bien loin d'en couvrir les frais correspondants. Les ambulances sont en communication directe téléphonique avec les bureaux de police. Une ordonnance du Préfet de police en date du 11 septembre 1897, indique les mesures à prendre durant les alarmes en cas d'accidents particuliers ou généraux au moyen du télégraphe de police. Les ambulances sont en relation avec la Croix Rouge allemande, avec l'union des Dames allemandes (Vaterländischer Frauenverein) et avec la Société volontaire des ambulanciers de Berlin (Freiwillige Sanitätskolonne). Un service sanitaire a été installé par toutes ces sociétés en commun et en accord avec le Préfet de police dans des occasions spéciales. Les ambulances sont organisées de telle manière qu'en cas de maladies subites, on puisse y prendre gratuitement de la glace. Pour les personnes évanouies qui ne sont pas reçues immédiatement dans les hôpitaux berlinois, il existe des salles et des lits qui leur sont particulièrement destinés. L'administration de la ville de Berlin a soutenu l'institution de l'Assistance publique par une subvention de 6000 marcs pour 1899 ; les communes de la banlieue versent ensemble 2800 marcs par année. Les ressources des corporations professionnelles (le budget des ambulances s'élève à 300 000 marcs) forment les fonds financiers des ambulances. Ce revenu (fixe) offre une garantie sérieuse de l'existence permanente de ces institutions.

Bureau central : Berlin SW, Wilhemstrasse 38. Une description détaillée de l'organisation des ambulances de Berlin a été publiée sous le titre de : *Die Berliner Unfallstationem, Bericht über die Organisation des Rettungs und Krankentransportwesens der Reichshauptstadt.*

Mentionnons enfin une publication : *Les Stations-Accidents de Berlin.* Berlin, J. Sittemfeld, 1899.

2° Mais, dans cette exposition, ce qui frappe bien encore davantage, c'est le modèle en plâtre de l'HÔPITAL DE PROMPTS SECOURS.

Bergmannstrost, situé aux environs de Halle, a été installé en plein pays minier par la IV^e^ section de l'Association professionnelle minière. Cet établissement, très important, le seul de son espèce en Europe (on ne peut pas lui comparer celui du Creusot, qui a une destination plus générale), mériterait d'avoir son analogue en plein Paris, où les accidents sont si nombreux.

3° Les *tableaux statistiques* relatifs à l'ASSURANCE-MALADIE, AUX SOINS MÉDICAUX donnés d'après la loi (Office impérial des Assurances sociales), aux CARTES DES SANATORIUMS OUVRIERS en Allemagne, aux divers ACCIDENTS, etc.

Toute cette exposition est admirable et fait le plus grand honneur au groupe de l'*Assurance Ouvrière de l'Empire allemand* (Office impérial des Assurances sociales et Office impérial de Statistique).

Petites Nouvelles.

Visite-Conférence à l'Exposition. — M. le D^r^ CAPITAN a dirigé une visite aux collections de l'exposition des monuments mégalithiques et d'archéologie préhistorique (Musée d'Ethnographie du Trocadéro).

Les Conférences à l'Ecole internationale de l'Exposition (groupe français).— M. le Dr Letulle, professeur agrégé à la Faculté de Médecine : *Alimentation des tuberculeux* (salle de l'Ecole internationale, Petit Palais des Champs-Elysées).

LES CONGRÈS DE L'EXPOSITION DE 1900.

614.2 (06)

Congrès international de Médecine professionnelle

Paris : 23-28 juillet 1900.

Programme officiel.

Lundi 23 juillet, à 3 heures, séance d'inauguration du Congrès au Palais des Congrès et de l'Économie sociale, sous la présidence d'honneur de M. Théophile Roussel. Allocution de M. le Président du Congrès. Proclamation des présidents et vice-présidents d'honneur. Répartition de MM. les présidents et vice-présidents d'honneur dans les différentes assemblées générales et séances de Section du Congrès. Rapport du Secrétaire général du Congrès. Allocution de M. le Président d'honneur de la séance d'inauguration du Congrès.

Mardi 24 juillet, le matin à 9 heures précises, 1re assemblée générale (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre, rue de l'École-de-Médecine, 12). *Ordre du jour* : Rapport de M. Cuylits, Bruxelles : Relation des médecins avec les mutualités ; discussion de ce rapport. Vœux et votes du Congrès.

Le soir à 2 heures précises 1re section (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre) : *Ordre du jour* : MM. Schwalbe, Berlin, et Shober, Paris : 1. Des conditions de l'exercice de la médecine dans les différents pays. — M. Gros, Apt (Vaucluse) : 2. Modification de l'article 15 de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine. — M. Greenwood, delegate of Brussels medical graduates Association of England, Londres : 3. On the international recognition of medical Degrees. Toutes les distinctions et tous les titres accordés par les Universités légitimes devraient être cosmopolites et toutes les nations civilisées devraient leur accorder une égale considération. — M. G. Variot, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, Paris : 4. De l'abus des consultations gratuites dans les hôpitaux de l'Assistance publique. — M. Thiéry, chirurgien des hôpitaux de Paris, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, délégué du Syndicat des médecins de la Seine, Paris : 5. Abus de l'hospitalisation et des consultations gratuites dans les hôpitaux de Paris. — M. Montefiore, Londres : 6. The abuse of medical Charity.

Mercredi 25 juillet, le matin à 9 heures précises, 2e assemblée générale (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour :* rapports de M. Descouts, Paris : De l'exercice illégal de la médecine. Discussion de ce rapport : MM. Thiéry, Paris ; et J. Litz, Retz (Autriche). Vœux et votes du Congrès. — M. Jendrassik, Budapest : Organisation de la Ligue des médecins de la Hongrie.

Le soir, à 2 heures précices. 1re section (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour* : Procès-verbal de la séance du 24 juillet (1re section), MM. Poitou-Duplessy et Ducor. M. E. Rolland, délégué du Syndicat des médecins de la Haute-Garonne, Toulouse : 7. La question des malades aisés et riches dans les hôpitaux. — M. Dorison, délégué de la Société médicale des Bureaux de bienfaisance de Paris, Paris : 8. Des rapports du service de l'Assistance à domicile avec les services hospitaliers. — M. L. Vinaver, Limay (Seine-et-Oise) : 9. Les médecins et l'Assistance publique. — M. Bousquet, directeur de l'Ecole de Médecine, président délégué du syndicat du Puy-de-Dôme, Clermont : 10. L'Assistance médicale gratuite dans le département du Puy-de-Dôme. — M. Dallest, Marseille : 11. Assistance médicale gratuite. — M. Issaurat, délégué de la Société médicale du IXe arrondissement de Paris, Paris : 12. Rapports des médecins des Compagnies d'assurances avec les services hospitaliers. — M. A. de Lacrousille, délégué de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels des médecins de la Dordogne, Périgueux : 13. Des rapports des médecins entre eux, au point de l'attitude à prendre par le corps médical vis-à-vis des Sociétés de secours mutuels. — M. G. Lemière, délégué du Syndicat médical de Lille, Lille: 14. Sur le mode de rétribution des médecins par les sociétés de secours mutuels.

A 1 heure précise, 2e section (Faculté de Médecine, petit amphithéâtre) ; *Ordre du jour :* M. Giorgo d'Urso, Naples : 1. De l'exercice illégal de la médecine. — M. Ottolenghi, Sienne (Italie) : 2. Hypnotiseurs, magnétiseurs, liseurs de pensées, guérisseurs en rapport du droit civil et pénal et de la médecine légale. — M. Dagron, Paris : 3. Le massage et la massothérapie. Les frictions aux masseurs. La massothérapie aux médecins. — M. Belugou, Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône) : 4. Guérisseurs. Répression de l'exercice illégal de la médecine. — M. Cl. Petit, délégué de la Société médicale du IXe arrondissement de Paris : 5. Vente des médicaments sans ordonnance : une des causes du malaise du corps médical ; exiger des pouvoirs publics l'observation des lois existantes. — M. Manolescu, Bucarest : 6. Les suites de la réclame dans les journaux politiques en faveur des spécialités pharmaceutiques.

Jeudi 26 juillet, à 9 heures précises, 3e assemblée générale (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour* : Rapports de M. Grasset, Montpellier : Des principes fondamentaux de la déontologie médicale ; Discussion de ce rapport. Vœux et votes du Congrès. — M. H. Adler, Vienne : Les chambres médicales en Autriche. Discussion de ce rapport. Vœux et votes du Congrès.

A 2 heures précises, 1re section (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour* : M. Borel, médecin sanitaire maritime, délégué de la Société de médecine sanitaire maritime, Marseille ; 15. La médecine sanitaire maritime au point de vue économique. — M. Morgan-Dockrel, Londres : 16. Rapports du médecin avec l'autorité judiciaire. — M. A. Girone, Caserte (Italie) : 17. Rapport financier sur les médecins experts et les tarifs judiciaires. — M. Issa Pacha Hamdy, le Caire : 18. Notes sur un incident intéressant à un haut degré le secret professionnel. — M. Baudry, Rennes : 19. A propos de questions d'assistance gratuite ; 20. De la grève des médecins d'Ille-et-Vilaine. — M. Massini, Bastia (Corse) : 21. Des causes de l'absence de médecins dans dix cantons limitrophes de la Corse. — M. J. Litz, Retz (Autriche) : 22. Comment améliorer la position sociale du médecin en harmonie avec son importance et influence. — M. Barbonneau, Pouzauges (Vendée) : 23. Rapports du médecin avec les Compagnies d'assurances.

3e Section (Faculté de Médecine, petit amphithéâtre). *Ordre du jour :* M. Galland-Gleize : 1. Un point de déontologie. — M Verhœren, médecin-directeur du sanatorium d'Alger : 2. Des sanatorium pour tuberculeux : ils doivent être exclusivement médicaux. Rôle des médecins de sanatorium ; leurs devoirs envers les malades et leurs confrères. — M. F. Boé, Paris : 3. De l'incompatibilité des concours et de l'esprit de solidarité professionnelle. — M. Rattel, Paris : 4. Des rapports du médecin avec ses confrères. — M. N. Manolescu, Bucarest : 5. L'organisation de l'Association générale des médecins de la Roumanie. — M. R. Ilansson, délégué de l'Association des médecins de la Norvège, Christiana : 6. Organisation de la Ligue des médecins de la Norvège ; 7. Proposition de la fondation d'un journal international de médecine professionnelle et de déontologie médicale, publiant les communications des divers pays.

Vendredi, 27 juillet. A 9 heures précises, 4e assemblée générale (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour :* Rapports de M. Lande, Bordeaux : Des œuvres d'Assistance et de prévoyance médicale. Discussion de ce rapport. Vœux et votes du Congrès. — M. Salomon, Savigné-l'Evêque (Sarthe) : Des œuvres de défense professionnelle ; Discussion de ce rapport. Vœux et votes du Congrès.

A 2 heures précises, 3e section (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour* : M. Lassale, Lormont (Gironde) : 8. Projet d'institution des Chambres médicales. — M. E. Sciamanna, délégué du Conseil fédéral des ordres des médecins d'Italie, Rome : 9. De la constitution des ordres des médecins en Italie et de l'opportunité de constituer une association professionnelle internationale. — M. A. Couvreur, Paris ; 10. De l'utilité d'un ordre de médecins, considéré : 1° Dans les rapports des médecins entr

eux ; 2° Dans les rapports des médecins et de la Société ; 3° Dans les rapports des médecins et de la Justice. — M.R. Brunon, Rouen : 11. De la création d'un ordre de médecins. Son utilité comme moyen de protection des intérêts moraux et matériels du médecin. — M. L.-P. Belugou, Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône) : 12. Ordres et Chambres de médecins.

A 2 heures précises, 4e section (Faculté de Médecine, petit amphithéâtre). *Ordre du jour :* M. G. Lemière, Lille : 1. Les Sociétés d'assurances contre la maladie. — M. Philippeau, Paris : 2. La Prévoyance médicale. — M. C. Levraud, Saumur (Maine-et-Loire) : 3. La Mutuelle médicale française de retraites. — M. Coutand, Saumur (Maine-et-Loire). 4. Des avantages de l'obligation d'opter entre le droit à la pratique médicale et le droit à la retraite. — M. A. Smith, Londres : 5. De l'organisation des syndicats médicaux dans la Grande-Bretagne.

Pour les inscriptions retardataires à l'ordre du jour des séances du Congrès, s'adresser à M. le Dr Jules Glover, Secrétaire général, rue de la Bienfaisance, 23.

61 (03) (06).

1er Congrès International de la Presse Médicale.

[Paris, 26 Juillet-5 Aout 1900].

Ordre du jour des Travaux et Programme des Fêtes.

Première Journée : JEUDI 26 JUILLET 1900.

Deux heures après-midi.

Séance d'Inauguration.

Ouverture solennelle du *Premier Congrès International de la Presse Médicale*, au Pavillon de la Presse (Pont de l'Alma), à l'Exposition, sous la Présidence de M. le Ministre du Commerce.

Discours de M. le Pr Cornil, Président du Comité d'Organisation du Congrès. — *Discours de M. le* Ministre du Commerce.

Discours des Délégués des Gouvernements et des Associations de Presse. — *Compte rendu des Travaux préparatoires du Congrès*, par M. le Dr Blondel, Secrétaire général du Comité d'Organisation.

Séance ordinaire à 3 h. 1/2.

Nomination des Membres du Bureau du Congrès.

Proclamation *des Présidents et Vice-Présidents d'Honneur, et des Secrétaires des Séances.*

Cinq heures du soir.

Réception des Membres du *Premier Congrès International de la Presse Médicale* par le Bureau du Conseil Municipal de Paris.

Deuxième Journée : VENDREDI 27 JUILLET 1900.

1re Séance : Neuf heures du matin.

Grand Amphithéâtre de l'Ecole Pratique de la Faculté de Médecine, 21, rue de l'Ecole de Médecine.

Présidents d'Honneur :

MM. Posner (Berlin), Gallet (Bruxelles), Love (Etats-Unis), Jonesco (Bucarest), Jolin (Stockholm).

Ordre du Jour :

Blondel (Paris), Rédacteur en Chef de la *Revue de Thérapeutique. — Place donnée aux Comptes rendus des Séances des Sociétés Savantes et Répercussion sur l'Etat des Revues spéciales.*

Archambaud (Paris), Rédacteur en Chef de la *Revue médicale. — De la publicité dans les Journaux Médicaux.*

Chervin (Paris), Rédacteur en Chef de la *Voix parlée et chantée. — Des Echanges entre les Journaux Médicaux.*

Bossi (Gênes). — *Rapport de la Presse Médicale Sanitaire et de la Presse Politique au point de vue social.*

Bilhaut, Rédacteur en Chef des *Annales de Chirurgie et d'Orthopédie. — Du Droit à accorder aux Auteurs d'une Communication à un Congrès quelconque de faire imprimer à l'avance un résumé succinct et les conclusions de son travail pour les besoins de la Presse.*

De Maurans (Paris), Rédacteur en Chef de la *Semaine Médicale. — Unification de la terminologie adoptée pour la classification scientifique.*

Pr C. Richet (Paris), Directeur de la *Bibliographia Medica* et de la *Revue Scientifique. — De l'emploi de la Classification décimale dans les Publications Médicales.*

Baudouin (Marcel) (Paris), Directeur de l'*Institut de Bibliographie*, Rédacteur en Chef de la *Bibliographia Medica. — La technique moderne des Tables des Matières des Revues médicales et scientifiques. Emploi de la Table décimale.*

Doyen et Aragon (Paris). — *Reportage photographique dans la Presse Medicale et Cinématographe.*

2e Séance : *Séance générale.*

Deux heures après midi.

Grand Amphithéâtre de l'Ecole Pratique de la Faculté de Médecine.

Président d'honneur : M. le Professeur Baccelli (de Rome), ancien Ministre de l'Instruction publique d'Italie.

Ordre du Jour :

[Première Question mise à l'Ordre du jour du Congrès].

Application des Principes de la Propriété Littéraire à la Protection de la Littérature médicale.

1° Rapport de MM. Pouillet et Rocher (Paris), avocats, et de Maurans : *De la Propriété littéraire et artistique en matière de Presse médicale, au point de vue de la loi française.*

2° Rapport de M. F. Alcan, Editeur, à Paris : *Le Droit de Reproduction des Gravures.*

3° Rapport de M. le Dr Marcel Baudouin, Secrétaire général de l'*Association de la Presse médicale française : De la propriété de l'Idée et de la propriété de la Forme de l'Idée dans le Journalisme scientifique.*

Discussion des Rapports.

Votes des Vœux émis.

Rédaction des Articles a insérer a ce point de vue dans les Statuts de l'*Association internationale de la Presse médicale.*

Neuf heures (Soir).

Soirée offerte aux Membres du *Premier Congrès international de la Presse médicale* par M. le Professeur Cornil, Président.

Troisième Journée : SAMEDI 28 JUILLET 1900.

3e Séance : Neuf heures du matin.

Grand amphithéâtre de l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine.

Présidents d'honneur : MM. Sprigg (Londres), Podwyssotzki (Kieff), Schönberg (Christiania), Valdor (Madrid), Ehlers (Copenhague).

Ordre du Jour :

I. — Études sur l'état actuel de la Presse Médicale dans les divers pays.

Gilson (Belgique) et Péchore (Belgique). — *Sur l'Historique et la Statistique de la Presse médicale belge.*

Sprigg (Angleterre). — *La Presse médicale en Angleterre.*

Fassett (Etats-Unis). — *American medical Journalism* [*L'état actuel du Journalisme médical aux Etats-Unis*].

Santos Fernandez (Cuba). — *Le Journalisme médical à Cuba.*

Posner (Berlin), Rédacteur en Chef de la *Berl. Klin. Woch.* — *La Presse médicale de langue allemande.*

Baudouin (Marcel). — *La Presse médicale française : Historique et état actuel des Associations de Presse médicale et scientifique en France.*

II. — Questions diverses.

Lévy (Paris), Rédacteur en chef de la *Revue de Polytechnique illustrée. — Abus du pseudonyme précédé du mot* « Docteur » dans les articles *réclame.*

Jayle (Paris) et Pistre (Paris), Rédacteur à la *Presse médicale. — Des Polémiques personnelles et du droit de réponse.*

Noir (Paris), Rédacteur en Chef du *Bulletin officiel de l'Union des Syndicats médicaux de France.— De la solidarité professionnelle dans la Presse Médicale.*

Laborde et Romme (Paris). — *Journal médical gratuit.*

Regnault (Félix), Rédacteur en Chef du *Correspondant Médical.* — *Le Journal médical gratuit.*

Baudouin (Marcel). — *Avantages et inconvénients de la machine à composer pour les Journaux de Science à petit tirage : Comparaison des types employant des caractères* soudés (*Linotypes* d'origine américaine) *et des caractères* mobiles (*Électro-typographe*, etc.).

III. — Autres questions proposées.

Des frais d'encartage dans les Journaux speciaux.
De la reproduction en couleurs dans les Journaux de Médecine.
Affiliations des Associations de Presse médicale aux Grandes Associations de Presse et au Congrès international des Associations de Presse.

4e Séance : *Séance générale.*

Deux heures après-midi.

Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine.

Président : M. le Professeur Virchow (de Berlin).

Ordre du jour :

[Deuxième Question mise à l'ordre du jour du Congrès].

Opportunité de la Fondation d'une Association internationale de la Presse Médicale.

1° Rapport de M. le Dr Laborde (Paris), Syndic-président de l'*Association de la Presse médicale française.*

2° Rapport de M. le Pr Posner (Berlin), fondateur et délégué de l'*Association de la Presse médicale de la langue allemande.*

Discussion des Rapports.

M. Baudouin (Paris). — *Historique des Associations internationales de Presse, et nécessité, pour la* Presse spécialisée, *d'où est partie l'idée de ces Associations, d'agir sans retard.*

Additions des Articles relatifs a la Propriété Littéraire. Vote des Statuts.

Nomination des Membres du Comité international de la Presse Médicale.

Nomination du Bureau du Comité, des Secrétaires Généraux, et du Trésorier.

Date et lieu de réunion de la prochaine Assemblée annuelle du Comité International de la Presse Médicale.

Huit heures du soir.

Banquet de Clôture des Travaux du Congrès, au Vieux Paris, à l'Exposition.

Soirée Artistique, après le Banquet, au Vieux Paris.

Programme des Fêtes et Travaux spéciaux.

Dimanche 29 Juillet. — Excursions et Visites dans Paris.

Lundi 30 Juillet. — A partir de ce jour, jusqu'au 9 Août, un Service de Permanence est organisé au Bureau Central de la Presse [*Congrès International des Sciences médicales*], par les soins de l'*Association de la Presse médicale française.*

Les Journalistes étrangers trouveront toujours là, de 9 h. à 6 h. du soir, un de leurs collègues français, membre de cette Association, chargé de les renseigner.

S'adresser, pour toutes demandes de renseignements à ce sujet, au Dr R. Blondel, délégué spécial de l'*Association de la Presse médicale* au Congrès, 8, rue Castellane, Paris.

Après-midi.—Visites a l'Exposition, sous la conduite de Membres de l'*Association de la Presse médicale française.*

Mardi 31 Juillet. — 1° Excursion a Versailles, *en Voiture et Bateau.* — Guide : M. Marcel Baudouin, secrétaire général de l'*Association de la Presse médicale française.* — Visite du Château, des Trianons, de Sèvres et Saint-Cloud *en voiture ;* et retour à Paris, *en bateau*, par l'Exposition.

Programme. — Réunion à 9 h., devant les Bureaux de l'*Association de la Presse médicale française*, 93, boulevard Saint-Germain, VI. — A 9 h. 1/4, départ pour Versailles en voiture, en passant le pont et la place de la Concorde, l'avenue des Champs-Elysées, l'Arc de Triomphe de l'Etoile, l'avenue du bois du Boulogne, traversée du bois. — Suresne (au pied du Mont-Valérien). — Route de Versailles. — Déjeuner à la fourchette dans un bon restaurant de Versailles. — Visite du château (*Nombreux souvenirs historiques*). — Visite du *Parc* et des *Trianons.* — Retour en voiture par Sèvres (Manufacture de porcelaine de l'Etat), et Saint-Cloud (ancienne résidence impériale), où l'on quittera les voitures pour remonter la Seine en bateau. — Escales à Bellevue, Bas-Meudon, le Point-du-Jour. — Traversée de l'Exposition du Trocadéro au Pont de la Concorde. Rentrée à Paris vers 6 heures.

2° Excursion a Chantilly. — Guide : Un membre de l'*Association de la Presse médicale française.*

Se faire inscrire pour ces excursions payantes (15 à 20 francs chaque environ), *avant le* 26 *juillet* 1900, 93, boulevard St-Germain, VI, Paris. — Les dames sont admises aux excursions !

Soirée. — Réception a l'Hôtel-de-Ville des Membres du Congrès.

Mercredi 1er Aout. — Deux heures 1/2. — Réunion, à l'instigation de l'*Association de la Presse médicale française*, des Membres du Congrès de la Presse et des autres Journalistes étrangers, au Bureau Central de la Presse [Ecole Pratique de la Faculté de Médecine].

Ordre du jour : *Dernières mesures à prendre pour l'organisation du service de la Presse internationale au* Congrès International des Sciences Médicales.

Soir. — Réception et Soirée Artistique offerte aux Membres du Congrès, au Club Médical, par les Sociétés Médicales de Paris.

Jeudi 2 Aout. — Ouverture du Congrès International des Sciences Médicales.

Dimanche 5 Aout. — Réception par le Président du Conseil, au nom du Gouvernement, des Membres du *Congrès international des Sciences médicales*, au Trocadéro, *à 2 heures.*

Dimanche 5 Aout. — Réception à l'Elysée, par le Président de la République, des Membres du *Ier Congrès International de la Presse médicale.*

Jeudi 9 Aout. — Clôture du Congrès International des Sciences Médicales.

Avis très importants.— I. Les Membres du *Congrès international de la Presse médicale* recevront une carte d'admission temporaire au Club Médical de Paris (*Cercle National*, 5, Avenue de l'Opéra), sur demande adressée au Dr R. Blondel, secrétaire général, 8, rue Castellane, avant le 26 Juillet.

Les Journalistes étrangers auront ainsi, en plein Paris, un lieu de réunion tout indiqué et un bureau de renseignements (logements, hôtels, excursions, etc.), entièrement à leur disposition.

II. — Les adhésions au Congrès sont reçues jusqu'au 26 juillet ; mais, depuis le 15 juillet, il ne peut plus être délivré de feuilles de chemin de fer aux nouveaux adhérents.

III. — Les cartes de congressistes, qui donnent droit à l'entrée de l'Exposition et aux séances du Congrès, ne peuvent être envoyées par la poste, par suite des instructions du Commissaire général ; elles doivent être retirées, 93, boulevard Saint-Germain, VI, aux Bureaux de l'*Association de la Presse médicale française*, avant le 26 juillet.

LES CONGRÈS NON MÉDICAUX EN 1900.

614.1(06)
La Médecine au Congrès des Œuvres Féminines.

Parmi les vœux relatifs au rôle de la femme dans les Sciences, il est impossible de passer sous silence celui que le Congrès a voté : « la *Réforme du costume féminin* » ; mais il est peu probable qu'il ait cru lui-même à l'efficacité de ce vote. A ce sujet du costume, le *Temps* a fait remarquer que si le public du Congrès a encore bien à acquérir relativement à l'esthétique, il est en incontestable progrès sur ses devanciers quant à l'élégance et au souci de la toilette ! Mais le vœu paraît devoir rester lettre morte.

Le Congrès a repoussé, par contre, un excellent vœu de Mme KAUFFMAN, en faveur de l'*éducation physique, nécessaire* et si importante cependant ; il a adopté, en revanche, un vœu de Mmes P. GEDDES et A. NUTI, dont le projet de *Cours d'Embryologie* est peut-être le plus utile de tous ceux qui ont été soumis au Congrès. Il serait si nécessaire que les femmes sussent ces choses primordiales, dont l'ignorance cause tous leurs errements !

Au sujet de l'Assistance et de la Répression, le Congrès a renouvelé un vœu pour *l'accès des femmes dans les Bureaux de bienfaisance, les Commissions des hospices, les conseils supérieurs de l'Assistance publique et des prisons ;* il en a voté d'autres pour que *l'Assistance par le Travail* tende au relèvement moral de l'assisté et à son reclassement social par le placement et le rapatriement ; pour que la femme intervienne de plus en plus dans les œuvres d'éducation correctionnelle ; pour que la femme détenue soit admise au bénéfice du régime cellulaire ; pour que les administrations pénitentiaires confient de plus en plus la direction et l'administration des femmes exclusivement à des femmes. Les Rapports sur ce sujet ont contenu des idées utiles ; on y signale ceux de Mmes Ph. Dussaud, d'Abbadie, d'Arrast, de M. le Dr THULIÉ, etc.

La *lutte contre l'alcoolisme* a tenu une place honorable dans le préoccupations du Congrès. Les Déléguées étrangères ont pris la parole. Mme RETZIUS pour la Suède, Mme VIDART pour la Suisse. Le Congrès a voté sans difficulté des vœux pour la *création d'établissements spéciaux permettant de mettre les buveurs à l'abri des tentations jusqu'à l'affermissement complet de leur volonté*, et pour la création de *restaurants de tempérance.*

La question de la *Prostitution* a été abordée avec un courage qu'il faut saluer. Des paroles sensées ont été dites par des assistants, qui ont essayé de faire comprendre au Congrès à quel point ces questions sont complexes, quel compte il faut tenir de la Science médicale, des préoccupations sociales, aussi intéressantes que les préoccupations individuelles, et comment il convient de réserver à des études moins hâtives le soin de former une opinion à cet égard. Le Congrès a applaudi Mme Maria POGNON, réclamant *pour la femme le droit de se vendre.* Il a, quand même, émis un *vœu contre toute règlementation*, déclarant que la *prostitution privée n'est pas un délit*, etc. Il a poussé sa sollicitude pour les mineures débauchées jusqu'à voter un vœu demandant qu'elles soient remises aux soins de l'Instruction publique !

Il n'est pas une personne ayant essayé de relever une enfant dans ce cas qui n'ait reconnu la triste nécessité de recourir pour elle à un *traitement médical*, faute duquel la petite victime inconsciente devient un danger permanent pour les autres enfants. Or, le traitement médical ne relève pas de l'Instruction publique, et il est probable que ce Service recevrait avec quelque embarras le soin qu'on veut lui donner. Les rapports les plus documentés ont été fournis par MM. Yves GUYOT, le Dr FIAUX, de MORSIER, GAUFRÈS, Mlle PAPPRITZ.

LA MÉDECINE AU THÉATRE.

613.88(06)
La Médecine au Congrès d'Art Théâtral.

Parmi les questions qu'il serait intéressant de porter à l'ordre du jour du *Congrès Théâtral* (27-31 juillet 1900), il faut signaler celles que le Comité d'organisation a mis à l'ordre du jour du Congrès :

Mode de nomination et condition des médecins des théâtres subventionnés. — Organisation la plus rationnelle du service médical : rapports avec le Préfet de police. Statistique des accidents au cours de spectacles, de répétitions. Inspection et tenue des boîtes de secours. Soins donnés au personnel à domicile. Constats et expertises. Insalubrité des salles, des scènes (*courants d'air*) et des loges d'artistes ; système de chauffage et de ventilation. Représentation et pouvoirs du corps médical dans la Commission supérieure des théâtres. Etude des dispositions à préconiser lors de la construction d'un prochain théâtre populaire.

Il paraît qu'un rapport d'ensemble sur ces questions sera fait au Congrès et qu'on organisera un *Comité d'études,* qui durera jusqu'à l'aboutissement des solutions pratiques.

Notre excellent confrère, M. Gabriel LEFEUVE (1), s'occupe tout particulièrement de ce rapport et on est prié de s'adresser à lui. L'Hygiène du chanteur et des instrumentistes, les questions de *laryngologie*, etc., sont au programme d'un autre *Congrès, plus spécialement* MUSICAL, dont les études préparatoires commenceront en novembre et se poursuivront méthodiquement avec le concours des artistes et professeurs les plus expérimentés.

M. G. Lefeuve serait reconnaissant à tous ceux qui voudraient bien lui manifester dès maintenant le désir formel de prendre part cet hiver aux travaux de ce *Comité d'études,* distinct de celui du Congrès Théâtral, qui n'entraînera à aucune cotisation.

M. B.

(1) Par une délibération en date du 23 mai 1900, la quatrième section du *Congrès de l'Art Théâtral* a délégué ses pouvoirs et la mission de rédiger le rapport d'ensemble à M. Gabriel Lefeuve, avocat, lauréat du Conservatoire, critique à l'*Indépendance Belge.* C'est donc à M. Gabriel Lefeuve (3, rue de la Bienfaisance, à Paris) que doivent être adressées toutes les notes et communications, brèves ou longues, se rapportant de près ou de loin aux questions suivantes : *Spectacles à bon marché; enseignement technique; hygiène spéciale ; associations d'exploitation, de consommation et de prévoyance; desiderata réciproques du public, des auteurs, des directeurs et des autres professionnels du théâtre; rôle possible de l'État.*

NÉCROLOGIE.

M. le Dr H. DOHNBERG (Saint-Pétersbourg).

M. le Dr Hermann Dohnberg, le professeur russe d'ophtalmologie à l'Institut clinique de la grande-duchesse Hélène Paulowna, a été tué d'un coup de revolver par le capitaine d'état-major Julien de Hecker. Il donnait ses consultations lorsque M. de Hecker entra dans le salon d'attente et — bien que plusieurs personnes attendissent —, il fut immédiatement introduit dans le cabinet du docteur. On entendit une courte, mais violente altercation, puis des coups de feu qui mirent les clients en fuite, tandis que le domestique du médecin se précipitait au secours de son maître. Dohnberg était étendu sur le tapis, atteint au ventre, blessé à mort. Le capitaine, arrêté immédiatement, a donné, comme il suit, l'explication de son acte : Sa jeune femme, qu'il a épousée il y a deux ans à peine, s'était laissée séduire par le docteur Dohnberg. Lorsque l'officier apprit ce malheur, il voulut demander le divorce et obliger le docteur à épouser la divorcée, mais ce dernier s'y refusa et il ne voulut pas davantage accepter le duel que lui offrait le mari trompé. Il ne restait donc plus au capitaine Hecker qu'à venger son honneur.

M. le Professeur LANGE (de Copenhague).

On annonce la mort subite du Pr C.-G. Lange (de Copenhague). C'était un grand savant, doublé d'un homme de cœur, une belle figure, un grand caractère, fait de loyauté impeccable et de sévère indépendance qui lui avaient conquis l'estime et le respect de tous ses collègues danois. Secrétaire général *du Congrès international de Copenhague* en 1884, il refusa énergiquement toutes les décorations étrangères et danoises qu'on lui offrit à cette occasion ! Professeur d'anatomie pathologique à l'Université de Copenhague depuis 1875, ayant été chargé par son gouvernement d'une mission au Groenland en 1863, Lange est mort à l'âge de 66 ans, après avoir honoré son pays par des travaux remarquables : *Études sur les dégénérescences secondaires de la moelle ; Leçons sur la pathologie générale de la moelle épinière* (1871-1876) ; *Recherches sur la myélite chronique* (1874) ; *sur la pathologie vaso-motrice des émotions* (1885) ; *sur les états périodiques de dépression* (1886) ; *sur la physiologie des « jouissances » comme base d'une esthétique rationnelle* (1899) (*Journal des Praticiens*).

M. le Dr Alexandre Reigner (de Vichy). — M. le Dr E. Collin (de Marseille). — M. le Dr Le Mercier (Le Hâvre).

Les obsèques de M. le Dr Ernest Schutzenberger, décédé 96, avenue Henri-Martin, ont eu lieu le lundi, 9 courant. L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — *Clinique chirurgicale de la Charité.* — Pendant la période des vacances, M. Faure, agrégé, fera un cours de clinique chirurgicale à la Charité. Il a commencé ce cours le lundi 16 juillet 1900, à 9 heures, et le continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Enseignement médical libre à Paris. — *Clinique d'accouchements Tarnier.* — Un cours pratique d'accouchements, avec manœuvres opératoires, sera fait à la clinique Tarnier.

Ce cours, d'une durée de deux mois, aura lieu tous les jours de 5 à 6 heures, du 15 Août au 15 Octobre 1900. Il sera fait par M. Schwaab, chef de clinique et M. Dubrisay, ancien chef de clinique. Le prix du cours est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de la quittance du versement des droits. (Les étudiants devront présenter en outre la carte d'immatriculation). Les bulletins de versement relatifs au cours (et à la carte d'immatriculation, s'il y a lieu) seront délivrés au Secrétariat de la Faculté, les Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi, de midi à 3 heures.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Andérodias est nommé chef de Clinique obstétricale.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Après concours, M. le Dr Bire est nommé aide de Clinique des maladies des vieillards.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — Le Conseil municipal de Paris a accepté le legs fait au département par M. Benjamin Raspail de sa propriété de Cachan, pour y installer un hospice de vieillards.

Hôpital d'Aubervillers. — Le feu s'est déclaré, dans l'hôpital d'Aubervilliers. Il a été éteint, après une demi-heure de travail, par le personnel de l'établissement. Les dégâts sont, heureusement, peu importants.

Hôpital Pasteur à Paris. — C'est le 15 juillet qu'a été inauguré le nouvel hôpital pastorien annexé à l'Institut biologique de la rue Dutot. Tous les aménagements de cet hôpital-modèle, dont nous avons déjà donné une description (1) complète lors de sa construction, sont terminés et chaque chambre pourvue de tout son mobilier et de tout son matériel attend son premier locataire. Le personnel de

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1900 n° 12, p. 143.

l'hôpital prendra bientôt possession des locaux qui lui sont affectés et qui ne sont pas achevés. Ce personnel se compose de seize sœurs de la Congrégation de Saint-Joseph dirigées par une supérieure. L'hôpital, dont M. le Dr Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur, a la haute surveillance, est sous la direction du Dr Martin, son collaborateur.

Asiles d'Aliénés de France.— Le Concours pour les places de médecins adjoints des asiles d'aliénés s'est terminé par les nominations suivantes : *Région de Paris* : en 1re ligne *ex-æquo*, MM. Manheimer et Truelle ; en 2e ligne, M. Dide ; en 3e ligne, M. Pochon ; en 4e ligne *ex-æquo*, MM. Castin, Marchand, Wafil ; en 5e ligne, M. Ameline.

Région de Lille : en 1re ligne, M. Raviard ; en 2e ligne, M. Brunet ; en 3e ligne *ex-æquo*, MM. Rodiet et Ricoux.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Election de deux Correspondants nationaux.* — Votants, 59 ; Majorité, 30. MM. Lortet (de Lyon), 49 voix (Elu) ; Triaire (de Tours), 49 voix (Élu); Boinet (de Marseille), 4 ; Motais (d'Angers), 3 ; Demange (de Nancy), 2 ; Livon (de Marseille), 1.

Académie des Sciences de Paris. — M. le Dr Zambacco pacha (de Constantinople), correspondant de la Compagnie pour la section de Médecine, assistait à la séance dernière.

Elections. — Le Dr Czerny, le savant chirurgien de l'Université de Heidelberg, a été nommé à l'unanimité des suffrages correspondant pour la section de Médecine et de Chirurgie.

Le Congrès du Sanitary Institute et de la Société Française d'Hygiène. — Le *Sanitary Institute* tient chaque année un Congrès qui, depuis la fondation de cette association, s'est toujours réuni dans l'une des villes de la Grande-Bretagne. Cette année, à l'occasion de l'Exposition Universelle, il a été décidé que le Congrès se réunirait à Paris, avec le concours de la *Société Française d'Hygiène*. Le *Sanitary Institute* de la Grande-Bretagne, qui a pour président le duc de Cambridge, est l'Association sanitaire la plus importante de l'Europe. Le Congrès se réunira à Paris, les 7, 8 et 9 août prochain, sous la présidence effective de M. le Pr Corfield, de Londres et de M. Gréhant, professeur au Muséum, président de la *Société Française d'Hygiène*. Les séances auront lieu dans l'amphithéâtre de Zoologie du Muséum qui a été mis gracieusement à la disposition du *Sanitary Institute* et de la *Société Française d'Hygiène* par M. Edmond Perrier, directeur du Muséum. Les inspecteurs sanitaires de la Grande-Bretagne et les *Medical officers of health* se joindront à leurs collègues du *Sanitary Institute*, dans cette circonstance. Après chaque séance, des excursions organisées par la *Société Française d'Hygiène*, permettront aux membres du Congrès de se rendre compte de l'organisation et du fonctionnement des services sanitaires de la Ville de Paris.

Les Médecins aux Congrès non médicaux de 1900. — Le *Congrès d'Automobilisme* a tenu sa séance d'ouverture, dans le Palais des Congrès, à l'Exposition. A été élu membre de la *3e section* (transmissions, châssis, carrosserie) M. le Dr Creuzan (de Bordeaux).

Le Congrès International Végétarien. — Le Congrès des Végétariens, présidé comme nous l'avons déjà annoncé, par M. le Dr Jules Grand, assisté de M. G. de Fontenay, secrétaire général, vient de terminer ses travaux.

Auditoire plein d'enthousiasme et d'ardeur, car les Végétariens sont gens très convaincus, même militants. A vrai dire, ils ont des armes et des arguments de prix ; leur doctrine se peut défendre par les faits très précis, incontestables et topiques.

D'abord allocution du Dr Grand et nombreux mémoires sur des questions n'intéressant pas les Médecins.

Comme on l'a fait remarquer, pourtant, le médecin, même non végétarien, ne peut guère éviter de plaider la cause végétarienne dans certains cas, et c'est ici un argument de grand poids. L'arthritisme, la goutte, la gravelle, le rhumatisme, la migraine et autres maladies, qui deviennent de plus en plus fréquentes, sont dus à un vice de nutrition et surtout à un excès d'alimentation azotée, à un excès de viande. Dans ces cas, le médecin se fait l'avocat du végétarisme ; il proscrit à peu près absolument les viandes et conseille une alimentation légère, des œufs, des légumes et des fruits, dont l'arthritique se trouve très bien.

Le prochain Congrès se réunira en 1901, à Bruxelles, où M. le Dr Nyssens, de qui l'on a entendu une intéressante communication sur le *traitement végétarien du diabète*, sera heureux de recevoir ses collègues de toute nation. Avant de se séparer, le Congrès a émis le vœu que la *viande et l'alcool fussent supprimés dans l'alimentation des enfants.*

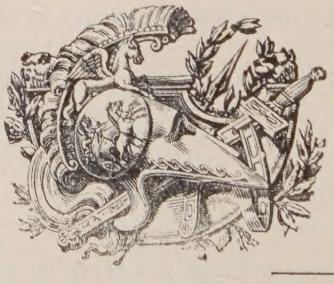

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe Rousseau, du cadre de Lorient, est désigné pour aller remplacer sur l'*Amiral-Charner* (attaché à la division navale de l'Extrême-Orient) M. le Dr Borius. — M. le médecin de première classe Cras, du cadre de Toulon, ira remplacer sur la *Rance* (mission hydrographique à Madagascar) M. le Dr Joly. — M. le Dr Touchet, promu au

grade de médecin principal, est affecté au service général à Lorient. — M. le Dr Glérant, promu au grade de médecin de première classe et actuellement embarqué sur la *Manche*, sera maintenu sur ce bâtiment jusqu'à son débarquement. — M. le médecin de première classe Kergrohen, du cadre de Lorient, est désigné pour aller servir à la prévôté de l'hôpital de Saint-Mandrier, en remplacement de M. le Dr Moussoir. — M. le médecin principal Foucaud est désigné pour faire partie de l'état-major de M. le contre-amiral Caillard, en qualité de médecin de division. — Par décision présidentielle a été acceptée la démission de son grade offerte par M. Roudié, médecin de deuxième classe de la Marine. Par décret de même date, M. le Dr Roudié a été nommé au grade de médecin de deuxième classe dans la réserve de l'Armée de mer, et affecté au port de Toulon. — Les médecins de 1re classe Lacarrière et Forgeot embarqueront, le premier sur le *Bugeaud*, et le second sur le *Chasseloup-Laubat*.

Guerre et Campagne de Chine. — Le Comité de direction de l'Union des Femmes de France, réuni en séance extraordinaire, a voté à destination du corps expéditionnaire de Chine, un premier envoi immédiat et très important de vins rouges et vins de Champagne, lait condensé, biscuits, conserves de légumes, vêtements, flanelles, etc.

D'autres envois suivront très prochainement.

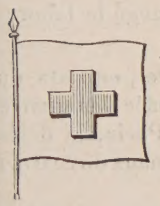

Guerre Anglo-Boër. — *Hôpitaux de campagne.* — Un médecin anglais qui se trouve à Kroonstad dénonce, après M. Burdett-Coutts, la condition épouvantable des blessés et des malades qui se trouvent à Blœmfontein : On ne verrait rien de plus affreux, dit-il, dans les bouges de l'East-End. Les malades couchent dans leurs tentes, quatorze dans la même, tout habillés, et ils n'ont même pas d'eau pour se laver. Ils sont couverts d'ecchymoses superficielles produites par ce mode de *décubitus*, mangés par les mouches, gelés la nuit, ne reçoivent aucun médicament, et, naturellement, meurent par centaines. A Kroonstad, continue-t-il, la situation est pire encore. Il y a là 1,000 hommes, dont 60 officiers, absolument sans soins. Deux hôtels en contiennent 160, couchés sur les billards, dessous, autour, partout où il y a une place vide, et avec leurs vêtements et une couverture. A l'église hollandaise, il y a 150 malades couchés par terre, et 150 couchés dans le cimetière. L'hôpital hollandais est plein également, plein de même l'ancien hôtel de ville, qui n'est qu'une vieille grange. Ce sont presque tous des dysentériques, et leurs souffrances sont terribles.

Les pertes anglaises. — Le ministère de la Guerre en Angleterre vient de publier la liste des pertes subies par l'armée anglaise dans l'Afrique du Sud depuis le commencement de la guerre jusqu'au 9 juin. En voici le détail, les chiffres entre parenthèses se rapportant aux officiers : 2,518 (235) tués : 11,405 (841) blessés; 614 (63) disparus ; 4,758 (200) prisonniers ; 3, 721 (112) morts des suites de de maladie ; 58 morts par accident; 11, 171 (604) renvoyés pour cause d'invalidité ou de maladie. Soit un total de 33,245, dont 2, 055 officiers, qui est loin de représenter encore le chiffre exact des pertes anglaises, puisqu'il faut y ajouter 40,000 hommes qui gisent dans les hôpitaux de l'Afrique du Sud, plus un millier d'hommes au moins faits prisonniers par De Wet depuis le 9 juin, 800 tués ou blessés, pertes infligées depuis le 9 juin également par De Wet aux Anglais, et environ 5,000 volontaires civils, garçons d'écurie, ouvriers employés à construire des retranchements, etc., qui, selon l'usage anglais, ne sont pas comptés comme guerriers, mais qui n'en grossissent pas moins, et à bon droit, le chiffre des pertes. On peut donc dire que la guerre a jusqu'ici, coûté 80,000 hommes à l'Angleterre.

Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le Service de la statistique municipale a compté, pendant la 27e semaine, 816 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes et inférieur aussi à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (893). L'état sanitaire est donc satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 15 décès, la rougeole 18 (la moyenne est 21), la scarlatine, 7, la coqueluche 7, et la diphtérie, seulement 4. Ces chiffres s'éloignent peu de la moyenne. La variole a causé 4 décès. La diarrhée infantile a causé 41 décès de 0 à 1 an, (dont 5 seulement dans les dix premiers arrondissements et 37 dans les arrondissements pauvres de la périphérie ; ce chiffre est un peu plus élevé que celui de la semaine précédente (34), mais il est fort au-dessous de la moyenne ordinaire des semaines de juillet (99). Il est fort à craindre, si les chaleurs persistent, que cette maladie devienne plus meurtrière ; on ne saurait donc trop insister pour que les familles veillent avec le plus grand soin à la bonne qualité du lait donné aux jeunes enfants (lait stérilisé) et à la méticuleuse propreté des vases dans lesquels ce lait leur est présenté. En outre, 22 enfants sont morts de faiblesse congénitale. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 76 décès, au lieu de 56 pendant la semaine précédente et au lieu de 74, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 25 décès, dont 16 sont dus à la congestion pulmonaire. La phtisie pulmonaire a causé 183 décès (au lieu de la moyenne 165), la méningite tuberculeuse 12 décès, la méningite simple 23, les tuberculoses autres que celles qui précèdent ont causé 21 décès ; l'apoplexie, la paralysie et le ramollissement cérébral 49 décès, les maladies organiques du cœur 35 ; le cancer a fait périr 45 personnes ; enfin, 20 vieillards sont morts de débilité sénile. Il y a eu 13 suicides et 13 autres morts violentes. On a célébré à Paris 518 mariages. On a enregistré la naissance de 1,226 enfants vivants (624 garçons et 602 filles), dont 906 légitimes et 320 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

Subventions spéciales. — Une subvention de 3,000 francs est accordée par le Conseil Municipal de Paris, au Dr Gréhant pour la continuation de ses recherches d'application de la Physiologie à l'Hygiène.

Hygiène des Villes. — *Défense de cracher.* — On a placardé sur tous les murs des édifices publics des petites affiches blanches administratives, rappelant la délibération du Conseil municipal en date du 16 mars dernier au-dessous de l'inscription suivante. « Avis : Dans l'intérêt de la santé publique et pour enrayer la propagation de la tuberculose, on est prié de ne pas cracher par terre ». Voici quelques extraits typiques du dossier de M. Fortin, le promoteur de l'avis de ne plus cracher sur les trottoirs, signés de nos hygiénistes les plus connus.

Je ne saurais que m'associer à votre désir de voir disparaître la fâcheuse habitude qu'ont bien des gens de cracher à terre (Dr Potain). Comme vous, je pense qu'il faut mettre le public en garde contre les crachats projetés sur les trottoirs ; des circulaires, des affiches murales, au besoin, devraient recommander de cracher sur la chaussée, particulièrement dans le ruisseau, sans cesse lavé par l'arrosage... Il y va de l'avenir de notre race (Dr Comby). Je suis absolument d'accord avec vous. Si je ne vous donne pas mon avis motivé, c'est que votre demande au gouvernement sera renvoyée au Comité d'Hygiène, et comme je le préside, je ne puis guère me recommander à moi-même une pétition (Dr Brouardel). Quant à la prescription de cracher sur la chaussée, il suffira, je crois, d'en donner l'idée pour que tout le monde s'y soumette volontiers (Courtois). Les individus sains n'ont pas besoin de cracher. Les malades ne doivent cracher que dans un crachoir. Le crachoir de poche devrait être obligatoire au dehors (Dr A. Petit). Il n'y aurait évidemment que des avantages à engager la population ambulante à ne pas cracher sur le trottoir, mais seulement sur la chaussée (Dr Babinsky). Vous aurez fait œuvre utile en apprenant à la population parisienne à ne pas cracher dans la rue (Dr Claisse). Il faudrait faire comprendre que l'hygiène, d'accord avec la civilité puérile et honnête, interdit aux gens de cracher sur le sol, en quelque endroit qu'ils se trouvent (Dr Siredey). J'estime que celui qui parviendrait à faire voter une loi qui limiterait le droit d'expectoration et empêcherait de souiller les lieux publics par des crachats ferait baisser remarquablement le chiffre de la mortalité par la tuberculose et mériterait la reconnaissance de ses concitoyens (Dr Gilbert). Je vous apporte la presque unanimité des médecins des hôpitaux et de leurs internes (Dr Letulle).

Il faut se borner, mais qu'on nous laisse encore signaler que les autres adhésions reçues par M. Fortin sont signées Lancereaux, Lannelongue, Pinard, Gouguenheim, Ferrand, Robin, Cornil, Charrin, Gilles de La Tourette, Hutinel, Variot, Hérard, Béclère, Moizard, Gilbert Ballet, Widal, Pierre Marie, Beurmann, Hallopeau, Huchard, Marsan, Dieulafoy.

Les petits placards administratifs qui adressent aux passants la prière de ne pas cracher à terre sont rédigés tous en *français*. On s'est avisé que les deux millions d'étrangers qui se trouvent actuellement à Paris pourraient bien ne pas les comprendre et cracher à terre. Il a donc fallu faire une nouvelle commande de « prières » en anglais, allemand, russe, italien, espagnol, danois, hollandais, portugais, grec moderne, turc et arabe. Et l'Administration est persuadée qu'après de telles précautions, on ne crachera plus à terre...

La Désinfection dans les Hôtels de Paris. — L'Elysée-Palace-Hôtel, dont l'organisation, au dire du *Figaro*, résume tous les progrès accomplis en hygiène, vient de faire entrer les méthodes de *désinfection* dans le domaine pratique. Une étuve, construite sous le contrôle de M. le Dr A. Robin, fonctionne actuellement dans ses sous-sols. Dès qu'un voyageur quitte l'hôtel, la literie dont il s'est servi est immédiatement soumise à une température de 115 degrés, plus que suffisante pour la destruction de tout germe mauvais, de tout microbe. Cette recherche de l'hygiène absolue, qui devrait servir d'exemple à tous les établissements analogues, n'a rien qui surprenne de la part de l'Elysée-Palace-Hôtel où l'eau qui sert à la toilette et aux bains, voire à la cuisine, est *préalablement filtrée* par les procédés les plus scientifiquement efficaces.

Empoisonnement par des viandes contaminées à Paris. — Le quartier Notre-Dame-des-Champs a été mis en émoi par une série d'accidents qui paraissent tous dus à la même cause. Le 3 juillet mourait, après une maladie aussi courte que mystérieuse, une dame G... âgée de soixante-trois ans. Lors de sa visite, le médecin de l'état civil constata sur le corps de la défunte de nombreuses taches jaunâtres. Il en conclut que Mme G... avait dû succomber à un empoisonnement et refusa le permis d'inhumer. Le cadavre fut envoyé à la Morgue. Depuis lors, le magistrat a reçu plusieurs plaintes émanant de personnes qui, se servant d'ordinaire chez le même boucher que Mme G... sont tombées malades. MM. les Drs Rousseau et Gagé qui les soignent ont diagnostiqué, pour les unes comme pour les autres, une intoxication déterminée par l'absorption de viandes de bœuf contaminées. En présence de la gravité de ces faits, M. Guillaud a averti le Parquet qui a confié à M. Josse, juge d'instruction, le soin d'ouvrir à son tour une enquête. Ce magistrat a fait saisir une partie des viandes qui se trouvaient chez le boucher dont il s'agit, et a chargé le laboratoire municipal de les examiner avec soin.

Médecins légistes à Paris. — Un décret, en date du 23 juin 1900, confère à une assemblée composée des quatre premières Chambres de la Cour d'appel de Paris, la désignation des médecins experts devant les tribunaux du ressort de la dite Cour.

L'Alcool au Ministère des Finances. — Un mot de trop, c'est celui que M. le Ministre des Finances a laissé tomber du haut de la tribune de la Chambre, sur les bienfaits de l'alcool « qui donne au moins pour quelque temps à l'ouvrier l'illusion des forces qui lui manquent ». Cette indulgence ministérielle pour une boisson et pour des habitudes qui sont le fléau de la classe ouvrière et font perdre chaque année à la France plus d'hommes et plus d'argent que ne ferait une guerre malheureuse, a causé quelque surprise sur les bancs de la Chambre et en causera une plus grande encore dans l'opinion éclairée.

La Dépopulation. — Dans sa séance du 5 juillet, le Sénat a voté l'urgence sur le projet de résolution suivant, déposé par M. Bernard et un grand nombre de ses collègues : « Le Gouvernement est invité à instituer une Commission extraparlementaire à l'effet de procéder à une étude d'ensemble sur la question de la dépopulation et de rechercher les moyens les plus pratiques de la combattre ».

Grossesse et Lois. — Une proposition de loi, due à l'initiative parlementaire et ayant pour objet d'établir un régime spécial pour les femmes enceintes condamnées à des peines privatives de liberté, a été déposée sur le bureau de la Chambre des députés (*Sem. Méd.*).

La Peste. — *Chine.* — Le Colonial Office de Londres a reçu la dépêche suivante de sir H. Blake, gouverneur de Hong-Kong : « 65 cas nouveaux de peste, 68 décès la semaine dernière ».

Turquie d'Europe. — La quarantaine de onze jours, établie à la frontière bulgare, a été levée, après constatation officielle de l'absence de cas de peste en Bulgarie.

Fièvre jaune. — *Sénégal.* — L'agence Havas est informée deSaint-Louis qu'on a constaté deux décès dus à la fièvre jaune à Dakar.

Exercice illégal de la Médecine. — *Avortement.* — M. André, juge d'instruction, a été chargé, par le Parquet d'ouvrir une enquête sur une mystérieuse affaire d'avortement. Un nommé Léon L..., se disant docteur en Médecine, se serait livré, au moins de juin dernier, à des manœuvres abortives sur la personne d'une demoiselle H..., âgée de vingt-huit ans. Léon L... est poursuivi sous l'inculpation d'exercice illégal de la médecine.

Centenaire. — Une centenaire, Mme veuve Marchand, née le 18 octobre 1799, vient de mourir à Faye, son pays natal. Elle avait conservé toute son intelligence jusqu'à sa mort.

Divers.

Distinctions honorifiques. — A l'occasion du 24 juillet, sont nommés *Officiers de la Légion d'honneur*, MM. les Médecins principaux de 1re classe : Rouflay, directeur du Service de Santé de la division d'Alger ; et Bar, directeur du Service de Santé de la direction d'Alger. MM. les Médecins-majors de 1re classe : Taufin, au 31e d'infanterie ; Mestinal, au 117e d'infanterie. M. Debreye, pharmacien major de 1re classe. M. le Dr Desprez, médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale à Paris. — Est nommé *Chevalier de la Légion d'Honneur*, M. le Dr Thouvenin, à Vezelize (Meurthe-et-Moselle), qui a donné ses soins gratuits à la gendarmerie, pendant quarante et un ans.

Parmi les croix proposées à l'occasion des événements de Chine, signalons celle très probable de M. le Dr Delay.

La Médecine à l'Académie Française.—*Les Livres Médicaux récompensés.* — « *Le monde médical parisien sous le Grand Roi* », dont l'auteur est M. S. Le Maguet, vient d'obtenir une récompence de 1.000 fr. à l'Académie Française (*Prix Monthyon*). — De plus l'Académie française vient de couronner l'ouvrage de M. le Dr Feuvrier, intitulé : « *Trois ans à la cour de Perse.* »

La Médecine au Théâtre. — M. Georges Berr a joué récemment et a été désopilant dans *Le Chirurgien du « Roi s'amuse »*, de Mortier.

Les Médecins Journalistes. — La *REVUE et Revue des Revues* (nouveau titre de la *Revue des Revues*) publie dans le no du 1er juillet 1900, un article *La femme moderne dans les sports*, entr'autres par J. Charcot, J. Héricourt, M. Nordau ; sénateur Pozzi, etc., etc., et un article du Dr L. Caze.

Le Syndicat des journalistes et écrivains français (corporation des publicistes chrétiens) a constitué sa délégation au Congrès international de la Presse, qui doit s'ouvrir du 30 juillet au 2 août. Cette délégation est composée entr'autres de M. le Dr Larrieu.

Les Médecins Socialistes. — Aux obsèques de Mme Jules Guesde assistait M. le Dr Flaissières, maire de Marseille.

Les Médecins dans les duels. — Dans un duel récent à l'épée, contre M. Gérault-Richard, au onzième engagement, M. Lasies a été atteint dans la région cubitale de l'avant-bras droit, à trois doigts environ de l'articulation du poignet, d'une blessure pénétrante avec légère éraflure, blessure qui, sur l'avis formel des médecins, a mis fin au combat. M. le Dr Clauzat assistait M. Gérault-Richard et M. le Dr Lorenzi, M. Lasies.

La Médecine et la Politique. — M. le Dr Boulloumié, maire de Vittel, a offert au schah de Perse, en souvenir de sa visite, une statue équestre de Jeanne d'Arc, œuvre réduite de Frémiet. Le schah, en remerciant, a dit qu'il ferait placer cette statuette dans une place d'honneur, en son palais de Téhéran.

Les Médecins Musiciens. — *Le Schubertbund à l'Exposition.* — Le 16 juillet, est arrivée de Vienne à Paris l'Association Schubert, ou « Schubertbund », des maîtres chanteurs viennois. Cette société, fondée en 1863 à la mémoire de Frantz Schubert, le grand musicien, comprend 335 chanteurs, dont beaucoup de *médecins* cultivant le chant par amour de l'art.

Les Médecins Conférenciers. — *L'idée d'organisation sociale*, par le Dr Tolman, avec projections (salle de sculpture comparée, musée du Trocadéro).

Mariages de Médecins. — Au temple de l'Etoile, mariage du Dr Pierre Marchegay (de la Vendée), frère de l'ancien député de la Vendée, avec Mlle Alice Muller-Sœhnee.

Les Médecins dans le Monde. — Au Village Berrichon, a eu lieu, le 30e dîner de la Société du Berry, sous la présidence de M. Emile Forichon. Parmi les très nombreux convives, notre ami, M. le Dr Valude ; notre collègue, M. le Dr Leprince.

Mme Péan vient d'entr'ouvrir pour la première fois ses salons du boulevard Malhesherbes depuis la mort du regretté Dr Pean. Une réception très restreinte avec un peu de musique a suivi le dîner. La maîtresse de la maison recevait, aidée de MM. Saint-Clair et Chenu-Lafitte ainsi que de Mlle Péan.

Au Banquet annuel de l'Union artésienne, au nombre des convives : M. le Dr Lédé (Paris).

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Michon est rendu à la Marrière. — M. le Dr Wickham est à Houlgate-Beuzeval. — M. le Dr Georges Weiss est rendu à St-Quay-Portrieux. — M. le Dr P. Menière est rendu à Bouchemaine.

Variétés et Anecdotes.

Mutuelle Assurance-Vie des Médecins de France.

Les fondateurs avaient tout d'abord l'intention de limiter cette Assurance confraternelle aux Médecins de Paris. Mais du jour où l'idée fut connue, les lettres des confrères de province arrivèrent en si grand nombre pour prier de les laisser participer à cette œuvre qu'on étudia la réalisation de ce projet. Aujourd'hui, c'est chose résolue. La dernière Assemblée a décidé de recevoir tous les Confrères habi-

tant la France ou les colonies françaises aux mêmes conditions que les médecins de Paris. Ils pourront donc, moyennant la modique somme de trente francs, contracter une assurance de mille francs au profit de leurs héritiers. Cette assurance sera valable un mois après qu'ils auront envoyé leur adhésion (ainsi que l'exige la Caisse des Dépôts et Consignations), et le montant des six premiers mois de cotisations, soit 15 fr. ; la Société est à l'abri de toute surprise, car immédiatement elle contracte pour chaque adhérent une assurance vis-à-vis de l'Etat et, de cette façon l'assuré a une garantie matérielle absolue. Comme il reste une certaine somme de bénéfices, on l'affecte à un fonds de réserve qui sera placé dans une des caisses autorisées par l'État, et cette réserve servira à augmenter assez rapidement le taux de l'assurance. Pour participer à cette Assurance, les confrères ne doivent pas avoir plus de 50 ans révolus. Avec leur adhésion, ils doivent nous envoyer : 1° Leurs nom et prénoms ; 2° Date et lieu de naissance ; 3° La date de leur tirage au sort (il faut avoir la nationalité française) ; 4° Date de la thèse et siège de la Faculté ; 5° Leur adresse exacte A cet acte d'adhésion, ils doivent joindre 5 fr. de droit d'entrée et un droit proportionnel de 1 fr. par année à partir de 30 ans, plus leurs cotisations pour l'année, 30 fr., dont le versement peut être fait en deux fois.

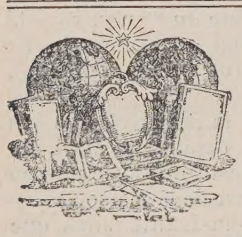

LES LIVRES NOUVEAUX.

La médication ergotée (Ergot de seigle. Ergotine Ergotinine) (Etude clinique et thérapeutique) ; par S. Bernheim. — Maloine, 1 vol. in-12, de 192 pages, Paris, 1900.

Cette monographie est un chaud plaidoyer en faveur de la médication ergotée. En effet, l'auteur commence par protester contre l'ostracisme dont a été frappé l'un des agents thérapeutiques les plus précieux que nous possédons. Il est vrai que cet ostracisme, qui date des quinze dernières annés, est spécial aux cliniciens français. Au surplus, la médication ergotée trouve de nombreuses indications en dehors de la pratique obstétricale. C'est ainsi que l'ergotine doit être employée dans la plupart des hémorragies internes ou périphériques, dans les congestions actives et particulièrement dans celles de l'utérus, dans les fibro-myomes de ce dernier organe (de nombreux cas de guérison de fibromes utérins sont rapportés par divers auteurs), dans la plupart des parésies ou paralysies, dans la dilatation de l'estomac, etc., etc. Récemment, des auteurs ont eu recours à la thérapeutique ergotée dans certaines variétés de fièvres et d'infection. C'est ainsi qu'ils ont guéri par l'ergotine des sujets atteints de fièvre typhoïde, de grippe infectieuse, de malaria, de dermatoses. L'ergotine a, en effet, une action antipyrétique puissante, incontestable et c'est à ce titre qu'elle a été utilisée dans la fièvre hectique et contre les sueurs nocturnes des tuberculeux. Dans ce ouvrage, l'auteur expose également l'action physiologique de l'ergotine, ses effets, ses doses maxima et minima, sa pharmacopée, ses indications et contre-indications. Puis, il termine son étude en rappelant les différentes épidémies d'ergotisme. Cette partie historique de la médecine est très intéressante.

Comment on se défend contre les maladies d'estomac [*La lutte contre les Gastralgies et les Dyspepsies*] ; par le Dr Victor Aud'houi. — Société d'Éditions, Paris, 1900.

L'homme qui digère mal ou souffre de l'estomac, pense de travers, devient bizarre, morose, irascible, désagréable à lui-même, odieux aux autres. Il remplit inégalement, imparfaitement son emploi. Enfin, s'affaiblissant par degrés, il est la proie de toute indisposition, de toute maladie et il abrège lui même une existence rendue précaire Le Dr Aud'houi, médecin des hôpitaux de Paris, en nous indiquant l'hygiène et les remèdes qui guérissent les maladies d'estomac *primitives*, nous délivre de tous ces maux. Nous ne saurions donc assez le remercier d'avoir bien voulu ajouter ce nouveau volume à notre utile collection des *Comment on se défend*. [A. P. S.]

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand*, *Anglais*, et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'Agence centrale de la Presse Scientifique internationale, 93. boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

Vient de Paraître :

Le **6e** Numéro de la **BIBLIOGRAPHIA MEDICA** [**Index medicus**], contenant la Bibliographie médicale du mois de **Juin** 1900, soit **3,300** indications bibliographiques.

S'adresser à l'*Institut de Bibliographie Scientifique* pour tous renseignements et abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 379.